



L'Ontario adopte une loi antitabac agressive

Rubrique : actualités - Date : vendredi 10 juin 2005

La crainte que les restaurants, les bars et les casinos perdent la clientèle des fumeurs a été balayée par les préoccupations en matière de santé, mercredi, alors que la province de l'Ontario a adopté ce qu'elle a présenté comme « la législation antitabac la plus agressive en Amérique du Nord ».

La législature ontarienne a adopté par 71 voix contre six la Loi favorisant un Ontario sans fumée, en vertu de laquelle l'usage du tabac sera interdit dans tous les lieux de travail et les lieux publics clos de la province d'ici au 31 mai 2006.

La loi impose aussi des restrictions quant à l'étalage des produits du tabac dans les points de vente au détail ainsi qu'une interdiction totale d'étaler ces produits d'ici au 31 mai 2008.

« Je suis très fier de cette législation », a déclaré aux journalistes le premier ministre ontarien Dalton McGuinty.

« Nous adoptons une attitude ferme face au tabac, et ce faisant, nous agissons en faveur de la santé des Ontariens », a-t-il ajouté.

Le tabac est la principale cause des décès évitables en Ontario, tuant plus de 16 000 personnes chaque année, et il entraîne des pertes de productivité de plus de 2,7 milliards \$, a affirmé M. McGuinty.

« Il coûte 1,6 milliard \$ au système de santé », a-t-il dit.

Des opposants à la loi tel que le député Tim Hudak, l'un des six conservateurs à avoir voté contre la législation, ont prévenu que l'interdiction causerait du tort aux restaurants, aux bars et aux casinos.

« Il ne fait pour moi aucun doute que cela va avoir un impact sur les casinos situés le long de la frontière, sur le jeu de bienfaisance et le tourisme d'accueil », a affirmé M. Hudak.

<http://www.cyberpresse.ca/actualite...,63,0,062005,1063385.php>